



CERTIFICAT DE CONFORMITE DU CONTRÔLE DE PRODUCTION EN USINE

Version 1 - validation de la dernière mise à jour le 22/06/2016

En accord avec le Règlement UE n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011
(the Construction products Regulation ou CPR) établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les
produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil,

Mis sur le marché sous le nom :

SA ARMENGOL

**2 avenue du Général de Gaulle
09600 LAROQUES D'OLMES**

Adresse du site de production :

Produit de construction : Bois de Structure à Section Rectangulaire classé pour sa résistance
selon la méthode du
classement visuel

**est conforme aux exigences du système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du
système 2+ et des spécifications de l'annexe ZA de la norme
EN 14081-1:2005+A1:2011**

Sous le numéro : **1973-CPR-246**

Fait à Aire sur Adour le 22 juin 2016

Le président du conseil d'administration de QUALISUD
Gérard LANNELONGUE

Ce certificat, édité pour la première fois le 22/06/2016, reste valide tant que
la norme harmonisée, le produit de construction, la méthode de classement,
les conditions de production et les exigences du contrôle de production en usine ne sont pas
modifiées de manière significative, suspendues ou arrêtées.

N° Siret : 3150029150082 / Code APE : 9412Z / N° TAVA intracommunautaire 31 315 0002 915
Siège Social : 2 allée BriseBois - 31320 AUZEVILLE-TOLOSAN - Email : contact@qualisud.fr / www.qualisud.fr

C2+ MP-24